

20 ans après la canicule de 2003 : sombre bilan et perspectives incertaines sans loi autonomie

Certes le lourd tribut payé en 2003 par la société française faute de préparation aux fortes chaleurs n'a plus jamais atteint le chiffre de 15 000 morts. La généralisation de salles climatisées et la plus grande information ont, en effet, permis de réduire les risques d'hyperthermie et de déshydratation.

Pour autant, l'espoir un temps suscité par la journée de solidarité et la création de la CNSA, a progressivement laissé place à l'épuisement, les scandales et la résignation.

Tout d'abord, l'épuisement face aux réponses de l'Etat toujours plus sécuritaires quand les personnes âgées, familles et professionnels ont toujours demandés plus de libertés, de citoyenneté et d'effectifs. Cette politique publique trop normée et exclusivement centrée sur le modèle sanitaire a conduit à l'insatisfaction des Français, qui rejettent en bloc le modèle des « Ehpad », et à atteindre de tristes records en matière de maladies professionnelles et accidents du travail à domicile et en établissement.

Le modèle sécuritaire fait, par ailleurs, preuve de son inefficacité en temps de crises (canicule, grippe, covid...) dans la mesure où les chiffres restent très élevés et atteignent des planchers infranchissables (exemple : encore 3000 décès annuels dû à la canicule).

Puis les scandales, au premier desquels celui révélé par le livre « Les Fossoyeurs ». L'unique réponse apportée par les pouvoirs publics est systématiquement celle des contrôles tous azimuts dont il ne ressort rien. Si quelques avancées sur le nombre de professionnels sont à souligner jusqu'à 2010, depuis plus rien de tangible sur le terrain. Seules des annonces saupoudrées dans le cadre des lois de financement de la sécurité sociale, auxquels l'Etat et les Départements se soustraient dans l'année même par des jeux d'enveloppes bien connus. Certain s'apparentent d'ailleurs à des détournements de l'objet initial de financements publics (CF note sur les détournements de l'AD-PA).

L'incurie des pouvoirs publics depuis les trois derniers quinquennats conduit, enfin, nombre de professionnels à quitter le secteur de l'aide aux personnes âgées.

L'AD-PA a fait le choix depuis des années de rendre compte publiquement de la réalité vécue par ces femmes et ces hommes accompagnés ou accompagnants ([Cessons de maltraiter les vieux et ceux qui les accompagnent en 44 mesures](#)).

Il appartient à présent à l'ensemble des citoyens et à leurs représentants de se saisir de cette question essentielle à la cohésion du pays.

Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Éric FREGONA

CONTACT PRESSE : Sébastien BACH - 06 37 43 34 12 - s.bach@ad-pa.fr

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

Twitter : [@AssociationADPA](#) - LinkedIn : [linkedin.com/company/ad-pa/](https://www.linkedin.com/company/ad-pa/)